

CONVOCAATION POUR LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le cinq avril, a été convoqué en réunion ordinaire le Conseil Municipal pour le onze avril deux mil quatorze.

ORDRE DU JOUR

- Délégation du conseil municipal au Maire
- Election des délégués aux syndicats
- Constitution des commissions communales
- Questions diverses

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Madame le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences (24).

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire les délégations suivantes :

1° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget;

2° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

3° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

4° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières;

5° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges;

6° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

7° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions.

ELECTION DES DELEGUES AUX SYNDICATS

SYNDICAT DE MARCHEZAIS

Madame le Maire informe le Conseil qu'il est prévu aux statuts du syndicat des fossés de Marchezais d'élire deux délégués.

M. HERBEAUX Etienne et M. BEAUVAIS Jean-Paul étant candidats, Madame le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, la désignation des délégués est effectuée à bulletin secret.

Le Conseil Municipal désigne, par 19 voix pour, MM.. HERBEAUX Etienne et BEAUVAIS Jean-Paul comme délégués au Syndicat des Fossés de Marchezais.

SYNDICAT RIVIERE EURE

Madame le Maire informe le Conseil qu'il est prévu aux statuts du Syndicat de la Rivière Eure d'élire deux délégués.

M. COENON Guy et Mme BARBOT Claire étant candidats, Madame le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, la désignation des délégués est effectuée à bulletin secret.

Le Conseil Municipal désigne, par 19 voix pour, M. COENON Guy et Mme BARBOT Claire, comme délégués au Syndicat de la Rivière Eure.

SICA

Madame le Maire informe le Conseil qu'il est prévu aux statuts du Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet d'élire deux délégués.

M. DUVAL René et M. LABOUE Jean étant candidats, Madame le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, la désignation des délégués est effectuée à bulletin secret.

Le Conseil Municipal désigne, par 15 voix pour et 4 bulletins nuls ou assimilés, M. DUVAL René et M. LABOUE Jean, comme délégués au Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet.

SIEPRO

Madame le Maire informe le Conseil qu'il est prévu aux statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie de la Région Prouais – Rosay d'élire deux délégués (un titulaire et un suppléant).

M. DUVAL René et M. LABOUE Jean étant candidats, Madame le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, la désignation des délégués est effectuée à bulletin secret.

Le Conseil Municipal désigne, par 19 voix pour, M. DUVAL René, délégué titulaire et M. LABOUE Jean, délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Energie de la Région Prouais – Rosay.

DELEGATIONS DIVERSES ET COMMISSIONS COMMUNALES

PREVENTION ROUTIERE : Jean-Yves RETAILLE

CORRESPONDANT DEFENSE : Jean-Yves RETAILLE

CNAS (Centre National d'Action Sociale pour le personnel communal)

Représentant élus : Guy COENON

Représentant personnel communal : Maud RYGIERT

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : Marie-Lise ALTUR et Jean-Yves RETAILLE

C
C
A
S

Présidente : Mme Virginie QUENTIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX : 7

ALTUR Marie-Lise
BOEGLIN Isabelle
CLAISE Muriel
COENON Guy
GASSELIN Sylvia
HUILIO Virginie
MIRETTI Josiane

MEMBRES EXTERIEURS
(nommés par arrêté du Maire) : 7
BRETON Louise
DUVERGER Michèle
HAVARD Maryse
PILORGE Jeanne
ROBIN Christelle
SIRRE Françoise
SORIN Alain

COMMISSION PRESIDEE par VIRGINIE QUENTIN

Commission finances et Budget

ANSEAUME Marie-Thérèse
ALTUR Marie-Lise
COENON Guy
DUVAL René
LABOUE Jean
RETAILLE Jean-Yves

COMMISSION PRESIDEE par RENE DUVAL

Travaux (entretien) : bâtiments, routes

BARBOT Claire
GATEAU Christophe
HERBEAUX Etienne

COMMISSION PRESIDEE par MARIE-THERESE ANSEAUME

Commission des Affaires scolaires

ALTUR Marie-Lise
QUENTIN Virginie

COMMISSIONS PRESIDEEES par JEAN LABOUE

Commission Appel d'offres

Titulaires	Suppléants
LABOUE Jean	BARBOT Claire
DUVAL René	GATEAU Christophe
HERBEAUX Etienne	RETAILLE Jean-Yves

Commission Urbanisme/ Travaux neufs

ALTUR Marie-Lise
ANSEAUME Marie-Thérèse
BARBOT Claire
DUVAL René
HUILIO Virginie
RETAILLE Jean-Yves
RETIF Corinne

Economies d'énergie / Environnement

BARBOT Claire
DHERMANT Anne-Marie
RETAILLE Jean-Yves
RETIF Corinne

COMMISSION PRESIDEE par MARIE-LISE ALTUR

Commission Communication – Culture

ANSEAUME Marie-Thérèse
BOEGLIN Isabelle
CLAISE Muriel
QUENTIN Virginie

COMMISSIONS PRESIDEEES par GUY COËNON

Commission Sport et jeunesse

BOEGLIN Isabelle
DHERMANT Anne-Marie
GASSELIN Sylvia
QUENTIN Virginie
SCHLICH Daniel

Commission Fêtes et cérémonies

BOEGLIN Isabelle
CLAISE Muriel
HENRIET Philippe
HUILIO Virginie
LABOUE Jean
MIRETTI Josiane

COMMISSION PRESIDEE PAR JEAN-YVES RETAILLE

Commission sécurité

HERBEAUX Etienne (ERP, établissements recevant du public)

C
O
M
M
I
S
S
I
O
N
S

C
O
M
M
U
N
A
L
E
S

QUESTIONS DIVERSES - TOUR DE TABLE

1_ Anne-Marie DHERMANT demande si le choix des membres de chacune des commissions aurait pu être fait lors de ce conseil.

Madame Le Maire répond qu'afin de faciliter le déroulement du conseil, le choix des membres de chaque commission a été fait préalablement, notamment par le mail du 5 avril.

2_ Daniel SCHLICH demande s'il est possible de se joindre à une autre commission par la suite.

René DUVAL répond qu'il sera possible de venir en soutien d'une ou de plusieurs commissions sans problème.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à vingt et une heures et quatorze minutes.

Les conseillers,

Le secrétaire,

Le Maire,